



Evaluations d'entrée en 6ème

publié le 12/09/2022

Madame, Monsieur,

Le dispositif d'évaluation des compétences des élèves de 6ème imposé par le ministère de l'Education nationale depuis plusieurs années est reconduit encore cette année. Tous les élèves de 6ème doivent donc passer ces épreuves.

Dans ce cadre, votre enfant scolarisé en sixième passera une évaluation sur ordinateur qui vise à mesurer ses acquis et certaines compétences en français et en mathématiques.

Un test de fluence (fluidité de la lecture) sera aussi effectué.

Cette évaluation a été conçue dans le respect des règles de confidentialité et de protection des données informatiques qui s'appliquent à la statistique publique.

Les remontées nationales sont totalement anonymes. Les résultats nationaux seront traités sous forme agrégée, sans aucune information susceptible de permettre l'identification d'une personne.

L'évaluation sera organisée entre le lundi 12 septembre et le vendredi 30 septembre.

Votre enfant passera :

- ▶ Une épreuve de français
- ▶ Une épreuve de mathématiques
- ▶ Un test de fluence

Le jour et l'heure de passage sera précisé à chaque enfant.

Votre enfant devra se munir pour l'épreuve :

- ▶ d'un stylo ;
- ▶ **d'un casque audio ou écouteurs (pour l'épreuve de français).** ATTENTION, le collège ne peut pas prêter de casque à cause du Covid.

Madame Heintz,
Principale du collège